

Intervention de Michel FAIVRE-PICON au nom de la CGT

L'avis du CESER soulève des questionnements voire des critiques, et cherche à élargir la réflexion au-delà de la seule question posée de la « réussite » de la fusion entre les deux régions Bourgogne et Franche Comté.

Mais nous pensons d'abord que la question a été mal posée et que le CESER aurait dû être saisi sur la question suivante : « une fusion des régions va-t-elle répondre aux urgences sociales, à l'avenir de nos territoires, à la reconquête industrielle et de quels services publics de proximité la population a besoin ? »

Pour la CGT, l'ensemble des réformes territoriales engagées constituent un bouleversement inédit dans l'organisation et l'administration de la Nation française. Elle organise une nouvelle décentralisation et déconcentration des services de l'Etat tout en remodelant le cadre politique de notre pays. Cela procède d'un réaménagement des forces productives et des droits sociaux dans un sens particulier, celui voulu par la finance. Ainsi la réforme s'appuie sur l'économie dite de « l'intelligence » établie par le traité de Lisbonne qui encourage concentration et spécialisation des activités sur des territoires placés de fait en situation de concurrence, mise en concurrence. Nous contestons cette réforme.

Pour la CGT, mais aussi pour de nombreux observateurs, cette réforme s'inscrit dans la politique d'austérité exigée par le pacte de stabilité européen, avec la mise en place du « pacte de responsabilité ». Le fil rouge en est la compression des dépenses publiques, présentées comme le handicap majeur à la relance économique alors que les profits des grandes entreprises et des banques se portent bien.

Pour rappel, ce « pacte », c'est 50 milliards d'économies, dont 11 milliards imposés aux collectivités.

C'est pourquoi nous dénonçons la globalité des réformes territoriales engagées, car il faut les appréhender dans leur totalité : fusion des régions, mais aussi mise en place des métropoles, suppression ou modification des départements, modification des intercommunalités notamment.

Concernant les départements, les projets en cours, c'est de l'improvisation permanente de la part du gouvernement et cette réforme n'a pas de cohérence, nous allons passer d'une organisation actuelle des départements à trois organisations différentes selon les territoires avec des compétences à ce jour encore inconnues, l'égalité de traitement des citoyens est dès lors posée.

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer que plusieurs départements de Franche Comté et de Bourgogne sont signataires de la démarche « Nouvelles ruralités ».

Il est pointé dans l'avis que « le projet politique » n'est pas connu. Oui et non ! Il y a un fait, c'est que les deux présidents de régions applaudissent à la politique du gouvernement et se veulent les précurseurs pour l'appliquer dans la réforme territoriale. Quant au projet politique au service du développement des régions, de la réponse aux besoins des populations, il nécessitera la mise en œuvre d'autres politiques en matière de services

publics, de développement industriel, d'emplois, d'éducation et de formation... que celles mises actuellement en œuvre. Il nécessitera aussi un plan d'investissement, qui pourrait être construit au niveau européen comme le propose la Confédération Européenne des Syndicats.

La CGT se prononce contre la réforme des régions telle qu'elle est projetée.

Pour la CGT, l'organisation des compétences sur un nouvel espace territorial et la redéfinition des prérogatives respectives entre l'Etat, ses services publics déconcentrés dans les territoires et les collectivités locales doivent avoir pour fil rouge la réponse pérenne aux besoins sociaux, économiques et environnementaux.

Aucune condition de réussite d'une quelconque fusion ne sera réunie si l'objectif recherché de la réforme territoriale est de réaliser 11 milliards d'économies sur le service public territorial associés aux 18 milliards d'économies sur les dépenses de l'Etat et ses services publics déconcentrés prévus dans le plan d'économies du pacte de responsabilité. Ce plan d'économies « *aurait un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an en moyenne entre 2015 et 2017, et pourrait entraîner la suppression de 250.000 emplois à l'horizon 2017* », selon la rapporteure générale du Budget à l'Assemblée Nationale.

C'est pourquoi, il est urgent de mettre en œuvre la grande réforme fiscale promise par le candidat Hollande afin de donner des marges de manœuvre et plus d'autonomie financière aux régions.

Pour rappel, les trois compétences essentielles des régions (transports TER, lycées, formation professionnelle), représentent l'essentiel des dépenses, et demeureront à peu près équivalentes.

Contrairement aux estimations gouvernementales pour le moins légères et peu « scientifiques », les économies d'échelle seront, de toute évidence, très relatives à service équivalent. Il ne pourrait donc pas y avoir d'économies sans dégradation des services publics. La CGT estime nécessaire de maintenir, voire développer les emplois publics statutaires pour promouvoir la gestion du service public en régie directe, seul moyen de garantir aux citoyens des services publics de qualité à coût maîtrisé.

Les fonctionnaires sont doublement concernés par cette fusion, puisqu'ils sont aussi citoyens, et que ce sont eux qui mettent en œuvre les missions de service publics auprès des usagers. Pas une seule fois ils n'ont été consultés, ils ne le seront que sur les seules conséquences.

En effet la tentation serait grande de privatiser des pans entiers de la fonction publique. En témoignent, à l'article 26 du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, les « maisons de services au public » dont la gestion peut relever d'organismes de droit privé.

Même si la CGT se félicite des réserves et observations émises dans l'avis, elle votera contre l'avis, le considérant pas assez offensif au regard des craintes évoquées précédemment.

Pour autant, nous relevons le travail réalisé par le CESER et le personnel technique qui dans un temps très court a pu rendre un travail de qualité.